Image not found or type unknown

Accaparer le bien d'autrui

Par **beatrice**, le **23/11/2009** à **22:22**

Bonjour,
je viens d'acheter un appartement en co-propriété, l'acte notarié me précise que 2 petites dépendances font partie de ma propriété. hors ces deux dépendances sont occupées par des cumulus , des compteurs divisionnaires d'eaux appartenant à d'autres co-propriétaires de l'immeuble.
Que dois-je faire, étant donné que j'ai besion de ces dépendances ?

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés